

SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS ECO005

OBJECTIFS

- Positionner ses copropriétés aux travers des différents enjeux environnementaux.
- Maîtriser le contexte réglementaire.
- Proposer les bonnes orientations techniques et financières d'une opération d'Eco-Rénovation d'immeubles de logements.

NIVEAU & PUBLIC

Public : Gestionnaires techniques de patrimoine immobilier - Syndics de copropriété et administrateurs de biens.

Pré-requis : Connaissance métier copropriété.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 3 jours (soit 21 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique - Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire :

vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANTS

Stéphane SOLIGNAC – Frédéric LORIOT
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIF

Formation financée par les CEE

PROGRAMME

JOUR 1

I - LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET LE CADRE JURIDIQUE

- Présentation des enjeux.
- Etat du parc et chemin pour le porter au niveau BBC.
- De la RE 2012 à la RE 2020.
- Notion de base de la thermique.

II - LE PARC BATI FRANÇAIS, DESCRIPTION ET SITUATIONS PATHOLOGIQUES COURANTES

- Historique du bâti français de 1800 à nos jours
- De la passoire thermique aux immeubles BBC.
- Présentation des pathologies courantes du bâti.

JOUR 2

III - LA RENOVATION ENERGETIQUE

- Analyse du contexte technique, économique, fonctionnelle.
- Les points clefs opérationnels avant et après l'AG.
- Définition de la politique d'entretien de la copropriété.
- Références normatives : La maintenance préventive ou curative
- Le contrat d'entretien à intéressement et obligations de résultat.

IV - REALISER UN DIAGNOSTIC, LE POINT D'ENTREE DU PROJET

- L'ordonnancement des audits et diagnostics : DPE, étude thermique, bilan énergétique, PPT, DTG.
- Savoir choisir son prestataire.

JOUR 3

V - PREPARER LA MAITRISE D'OEUVRE DE CONCEPTION

- De l'avant-projet à la réception des travaux : audit / diagnostic – maîtrise d'œuvre.
- Choix des prestataires pour la conception du projet : Le maître d'œuvre, l'AMO, les bureaux d'études, les offres intégrées, les sociétés de tiers-financement.
- Les subventions et les prêts collectifs : TVA, MaPrimeRenov, le prêt à taux zéro, les sociétés de tiers-financement, les CEE, les aides locales.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
www.groupe-esi.fr

CONTACT

Tél. : 01 71 06 30 30
Mail : fcontinue@fnaim.fr



| AGIR POUR LE LOGEMENT |



Information via
fcontinue@fnaim.fr
et inscription en ligne sur
www.groupe-esi.fr